

Préavis N°2 2022 Adoption du règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance

Chers membres du Conseil et chers membres de la Municipalité, la commission du préavis 02/2022 concernant l'adoption du règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance composée de Bleona Fejzullahi, Martine-Bénédicte Danthe et Alix Perret-Gentil, s'est réunie les 19 et 27 mai 2022.

Suite à notre première entrevue, nous avons sollicité notre municipale Deborah Perret-Gentil afin qu'elle réponde à nos questions.

Il est à relever que les dispositions prévues par le règlement ne seraient mises en œuvre que s'il advenait à nouveaux des incidents graves et répétés (incivilités, déprédations, ...).

Après étude du règlement et discussion autour des points sensibles, éclairée par les réponses de notre municipale, la commission vous invite à accepter l'adoption du règlement.

Bleona Fejzullahi

Alix Perret-Gentil

Martine-Bénédicte Danthe